

Alimentation en eau potable (Station de pompage).

M. le Maire expose au Conseil municipal un projet établi par M. l'Ingénieur en chef du Génie rural invitant le C. N. à charger ses services de procéder à un appel d'offres par différentes collectivités

auprès d'entreprises spécialisées pour vérifier le fonctionnement du matériel électrique et mécanique de la Station de pompage

Le Conseil municipal accepte cette proposition.